



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E175816

VALABLE JUSQU'AU 05/12/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/06/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BERNAY 840686455

Siret : 840 686 455 00014

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 24358

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10311744004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10311744004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : GILBERT CONSTRUCTIONS BOIS

Sigle : GILBERT CONSTRUCTION BOIS

7 PLACE CAILLEMARE  
27310 ST OUEN DE THOUBERVILLE

Téléphone : 02 32 41 06 19

Portable :

Site Internet : www.entreprise-gilbert.fr

E-mail : accueil@gcb-sas.fr

Responsabilité légale :

PONCE ROMAIN PRÉSIDENT / RIGAL MARTIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 44

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	08/12/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	12/12/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/12/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/12/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	08/12/2022
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	08/12/2022

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.